



Réunion du 26 aout 2019

- Président : M. Francis VIDRY

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

REUNION

Une réunion préparatoire de début de saison, pour les nouveaux délégués aura lieu au siège du District, le **jeudi 12 septembre, à 18h30.**

Sont cordialement conviés : Mme. ODIN JONNARD Sylvie ; MM. ANGUAL Franck, DEBLIQUIS Guy, DOSNON Daniel, GADEYNE Patrick, MAGNIN André, MORETON Marc, PANTANO Charly, RIBIER Michel, THEVENON Aimé.